



# BARÈME D'HONORAIRES

HONORAIRES DE

TRANSACTION

**5.000 EUROS**

MINIMUM

JUSQU'À 120.000 EUROS	6 %
DE 120.000 A 250.000 EUROS	5 %
DE 250.000 A 500.000 EUROS	4.5 %
DE 500.000 A 1.500.000 EUROS	3.5 %
AU DELA DE 1.500.000 EUROS	2.5 %

**HONORAIRE MAX = 10 %**

**Sauf mention contraire, ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur et sont payables à la conclusion de l'acte authentique de vente chez le notaire. Les prix sont exprimés TTC sur la base d'un taux de TVA à 20%.**

## HONORAIRES D'ESTIMATIONS IMMOBILIÈRES

<b>SOMME FORFAITAIRE</b>	100 €
--------------------------	-------

L'estimation immobilière est comprise dans les honoraires de transaction lorsque le bien est vendu par nos soins.

**Montant minimum : 2 000,00 € (Par exemple : Garage ou Local annexe vendus seuls)**

## TN'IMMO

Siège social : 703 rue du vieux Marché – 40410 LIPOSTHEY - 07 71 87 62 51 |  
[tn.immo40@gmail.com](mailto:tn.immo40@gmail.com) | SASU au capital de 500,00 €, RCS n°940 405 079 - MONT DE  
MARSAN.

Carte n°CPI 4001 2025 000 000 002, délivrée par la CCI des Landes